

PRÉFET  
DU JURA

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
É  
D  
E  
P  
R  
E  
S  
S  
E

**Elections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014 :  
Dépôt des candidatures et mise en place d'une plateforme téléphonique  
d'information**

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 23 mars 2014 (premier tour) et 30 mars 2014 (second tour).

Pour pouvoir être élu, tout candidat doit déposer sa candidature:

- en préfecture,
- en sous-préfecture de Dole pour les communes de l'arrondissement de Dole,
- en sous-préfecture de Saint-Claude pour les communes de l'arrondissement de Saint-Claude,

Pour le premier tour, le dépôt des candidatures sera ouvert à compter du lundi 17 février 2014 à 9 heures jusqu'au jeudi 6 mars 2014 à 18 heures, aux heures d'ouverture des guichets au public.

La préfecture et les sous-préfectures assureront également des permanences le samedi 1<sup>er</sup> mars en journée et le mercredi 5 mars 2014 en soirée.

Pour le second tour, le dépôt des candidatures sera ouvert du lundi 24 mars 9 heures jusqu'au mardi 25 mars 2014 à 18 heures.

Les horaires sont consultables sur le site internet de la préfecture ([www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr)) et dans toutes les mairies du département.

Par ailleurs, une plateforme téléphonique d'information est mise en place à compter du 10 février 2014 afin de répondre aux questions d'ordre pratique des candidats (horaires des différents sites, état d'affluence aux postes de dépôt des candidatures, informations sur les documents à fournir,...) aux numéro de téléphone et adresse électronique suivants :

**Tel : 03 63 55 83 97**

**Adresse électronique : [pref-ptf@jura.gouv.fr](mailto:pref-ptf@jura.gouv.fr)**